



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

territoires palestiniens

Question au Gouvernement n° 920

Texte de la question

SITUATION HUMANITAIRE À GAZA

M. le président. La parole est à M. Michel Voisin, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire.

M. Michel Voisin. Avant de poser ma question à M. le ministre des affaires étrangères, je voudrais rappeler à M. Laurent Fabius que, il y a une dizaine d'années, il fut le premier président de l'Assemblée à réduire le temps de parole sur les motions de procédure. (*Applaudissements sur les bancs du groupe UMP. - Protestations sur les bancs du groupe SRC.*)

M. le président. Monsieur Voisin, tenez-vous en à votre question, s'il vous plaît.

M. Patrick Roy. C'est scandaleux ! (*Vives protestations sur les bancs du groupe UMP.*)

M. le président. Monsieur Voisin, je vous demande de respecter ceux qui ont eu l'honneur de présider cette Assemblée et qui l'ont toujours fait dans l'intérêt de l'institution. (*Applaudissements sur les bancs du groupe SRC.*)

M. Michel Voisin. Monsieur le ministre, ma question concerne la situation dramatique qui prévaut actuellement au Proche-Orient.

Mais, en premier lieu, je tiens à exprimer non seulement mon émotion mais ma condamnation la plus ferme - qui sera sans aucun doute partagée sur tous les bancs de notre Assemblée - devant les actes inadmissibles qui ont atteint des synagogues et autres lieux ou personnes, des actes qui sont empreints d'antisémitisme et qui, comme les actes de racisme, sont considérés comme des crimes dans notre République.

Monsieur le ministre, malgré la résolution 1860 du Conseil de sécurité appelant à un cessez-le-feu, qui a été rejetée, la situation s'aggrave terriblement à Gaza. On compte maintenant environ 1 000 morts, dont plus de la moitié sont des enfants, des bébés, des femmes, et 4 000 blessés. Transposé à la population française, ce chiffre de 1 000 morts représenterait 40 000 personnes tuées.

Non seulement la population gazaouie, qui est la plus dense au monde par kilomètre carré, ne peut pas fuir, mais les services médicaux et tous les secteurs qui concourent à leur fonctionnement manquent de moyens du fait de la situation que chacun connaît.

La plus grande démarche humanitaire qu'on doit souhaiter aujourd'hui est évidemment de nature politique : c'est d'obtenir qu'un cessez-le-feu immédiat s'instaure. Monsieur le ministre, quelle initiative notre pays va-t-il prendre alors que, cet après-midi, le Conseil de sécurité, dont nous assurons la présidence, doit de nouveau se réunir pour examiner la situation au Proche-Orient ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.*)

M. le président. La parole est à M. Bernard Kouchner, ministre des affaires étrangères et européennes.

M. Bernard Kouchner, *ministre des affaires étrangères et européennes*. Nous sommes angoissés, et non seulement préoccupés, par la situation à Gaza. Les chiffres que vous avez donnés sont, hélas, sans doute les bons.

Sur place, l'armée israélienne continue d'avancer tandis que les roquettes continuent de tomber sur Israël, dans un périmètre qui contient désormais un million d'habitants.

Votre question porte sur le plan humanitaire et sur le plan politique.

Sur le plan humanitaire, non seulement il y a dans Gaza des équipes françaises, que je félicite pour leur courage, mais deux équipes chirurgicales viennent d'y entrer et deux autres attendent de le faire. Soixante-dix tonnes de matériel sont en train de partir pour la seconde expédition aérienne. Un hôpital est à la disposition des

Égyptiens ou des Israéliens lorsque les uns ou les autres accepteront de le déployer ou de le laisser déployer sur leur sol. Enfin, une aide financière importante a été accordée aux organisations de secours palestiniennes, ainsi qu'à une organisation israélienne qui prend en charge les blessés.

Sur le plan politique, vous avez entièrement raison : la seule trêve humanitaire serait un cessez-le-feu permanent. Nous n'en sommes pas là. La France a été présente sur terrain dès le 3 janvier, et le 30 décembre déjà, alors que la crise avait commencé le 27, tous les pays membres de l'Union européenne se sont mis d'accord pour exiger un cessez-le-feu. Nous avons parlé de cessez-le-feu humanitaire - à l'évidence sa durée peut se prolonger ; mais il fallait dans un premier temps accéder aux victimes. Nous ne nous satisfaisons pas des trois heures de trêve par jour. Il faut étendre cette durée.

À partir du 3 janvier la *Troïka* de l'Union européenne était sur place ; Nicolas Sarkozy nous a rejoints les 4 et 5 janvier et il a parlé à tous les pays de la région. La France est, avec la Turquie, le seul interlocuteur de l'ensemble des protagonistes.

La résolution 1860 votée sous présidence française, est, depuis 2004, la seule à avoir été votée à l'unanimité avec une abstention, celle des États-Unis. Nous nous obstinons pour la faire appliquer. Tous les jours, le Président de la République, les circuits diplomatiques et les responsables concernés sont en contact avec leurs homologues. Nous poursuivons notre action. J'espère que dans quelques jours nous serons entendus.

(Applaudissements sur quelques bancs du groupe UMP.)

M. Maxime Gremetz. Envoyez les Casques bleus !

Données clés

Auteur : [M. Michel Voisin](#)

Circonscription : Ain (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 920

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Affaires étrangères et européennes

Ministère attributaire : Affaires étrangères et européennes

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 14 janvier 2009

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 14 janvier 2009